

Un nouvel outil pour accélérer la transition énergétique

Page modifiée le mercredi 8 janvier 2025 • Données Ville du Mans

La création de Cénovia Énergies va favoriser les investissements dans les énergies renouvelables sur le territoire de Le Mans Métropole.



© Ville du Mans

L'idée avait été évoquée pour la toute première fois, il y a deux ans lors d'une rencontre à Pruillé-le-Chétif. Depuis, un important de travail a permis de mettre sur pied une série d'outils pour accélérer la transition énergétique du territoire.

« En deux ans, nous avons créé une **Agence locale de l'énergie et du climat** (Alec) qui dispense des conseils, une **coopérative carbone** à l'échelle du Pays du Mans et, aujourd'hui, la Société d'économie mixte (SEM) **Cénovia Énergies**, outil opérationnel qui va permettre de développer les projets de transition énergétique », s'est réjoui Stéphane Le Foll, président de Le Mans Métropole au moment de signer, mardi 29 octobre, la convention de création de

la société.

« Un acte fort qui traduit l'engagement de Le Mans Métropole et de ses partenaires dans la **construction d'un territoire durable**, capable d'appréhender et de faire face aux défis écologiques d'aujourd'hui et de demain », poursuit le maire du Mans.

Le Mans Métropole pour 54 % des parts, la Banque des Territoires pour 25%, le Crédit Agricole Anjou-Maine pour 6,67%, le Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie pour 6,67%, la Caisse d'Épargne des Pays de la Loire pour 5% et la SEM Cénovia pour 2,66% sont associés dans ce projet doté d'une mise de fonds de **7 096 000 €**. Fabienne Lagarde, vice-présidente de Le Mans Métropole déléguée à l'Enseignement supérieur et l'Innovation préside cette société.

« La création de Cénovia Énergies illustre notre engagement pour soutenir la transformation énergétique des territoires. Grâce à cette nouvelle structure, nous allons pouvoir multiplier les projets d'envergure en faveur des énergies renouvelables, et permettre aux **collectivités locales et aux acteurs privés** de s'inscrire pleinement dans la dynamique verte. C'est un levier essentiel pour atteindre les **objectifs climatiques ambitieux de Le Mans Métropole** et du Pays du Mans », explique Olivier Sichel, directeur de la Banque des territoires.